



Spécial

INTERINSTITUTIONS
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Ecoles européennes Pourvoi d'un poste d'analyste - programmeur

Il est porté à la connaissance du personnel de toutes les institutions des Communautés que le Conseil Supérieur des écoles européennes envisage de pourvoir un poste d'analyste-programmeur pour la mise en oeuvre de son plan informatique.

Les fonctionnaires et autres agents intéressés peuvent adresser leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, avant le 7 avril 1989, à :

Bureau du Représentant
du Conseil Supérieur
des écoles européennes
200 rue de la loi
Bât. ARION - 1/30
1049 BRUXELLES

Régime de détachement dans l'intérêt du Service

Description de la fonction et qualifications requises

I. FONCTION

Project Leader et System supplier - sous L'autorité du Représentant du Conseil Supérieur (project owner).

II. DESCRIPTION

- a) Sur La base du plan directeur informatique des écoles européennes, définir et mettre en place l'infrastructure hardware et software des écoles européennes et du Bureau.. Créer le réseau de transmission.
- b) Gérer les crédits et les ressources alloués à l'informatique.
- c) Analyser les besoins et rechercher les solutions informatiques dans les domaines budgétaire^ comptable, financier et administratif.
- d) Dresser l'architecture informatique et les normes.
- e) Superviser et coordonner les travaux de développement et d'installation de logiciels et/ou de progiciels.
- f) Assurer La formation et l'aide aux utilisateurs.
- g) Maintenir le bon fonctionnement du parc "ordinateur".

III. QUALIFICATIONS REQUISES

a) Analyse

Connaissance des techniques d'analyse applicables en milieu administratif (ex : KODD),,

Avoir mené à terme la conception et l'analyse d'un projet informatique majeur.

b) Programmation

Connaissance des techniques de programmation modulaire. Connaissance approfondie d'au moins deux langages de programmation classique (ex : COE30L, PASCAL, etc.) et d'un langage de haut niveau (C, NATURAL, etc.)

c) Gestion/explication

Connaissance pratique d'un système de gestion de base de données de type relationnel (ORACLE, ADABAS, QONE, etc.)
Connaissance suffisante des protocoles d'échange d'information (réseau).

d) Expérience générale

Au moins deux ans en gestion budgétaire, en gestion du personnel par l'analyse et la conduite de projet informatique.

Connaissance des caractéristiques des principaux ordinateurs disponibles sur le marché ainsi que des principaux softwares.

Connaissance du système d'exploitation UNIX.

La rémunération correspondra à celle fixée par le Conseil Supérieur dans Le Statut du personnel enseignant des écoles européennes pour la fonction de professeur du Secondaire (Article 14), soit traitement de base : de 114.015 BFR en début de carrière à 193.787 BFR en fin de carrière.

Ce traitement sera affecté du coefficient correcteur en vigueur pour la Belgique puisque le lieu d'affectation se situera dans les Locaux du Bureau du Représentant du Conseil Supérieur à Bruxelles.

IL sera majoré. Le cas échéant, de l'allocation de foyer, des allocations de famille et scolaires ainsi que de l'indemnité de résidence tels qu'ils sont prévus au Statut du personnel enseignant des écoles européennes.

La base du calcul pour la retenue de L'impôt sera celle appliquée aux fonctionnaires des Communautés ayant un traitement identique.